



Communauté de Communes
AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

Compte-rendu
du Bureau Communautaire
Mercredi 14 mai 2014
A la salle de réunion du Pays Avallonnais à AVALLON

Le 14 mai 2014, à 18 heures, le Bureau Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de la CCAVM à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

14 Conseillers présents : Jean-Michel BEAUGER, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Christian GUYOT, Gérard LACOMBE, Philippe LENOIR, Jean-Louis MICHELIN, Gérard PAILLARD, Bernard RAGAGE, Noëlle RAUSCENT, Olivier RAUSCENT, Nicolas ROBERT, Sylvie SOILLY et Joël TISSIER.

2 Conseillers excusés sans ayant donné de pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX et Didier IDES.

| | |
|-----------------------------------|---------------|
| Date de la convocation | 30 avril 2014 |
| Conseillers en fonction | 16 |
| Conseillers présents | 14 |
| Conseillers ayant pouvoir de vote | 0 |

Secrétaire de séance : Jean-Michel BEAUGER.

Le Président souhaite la bienvenue à tous les présents, présente les excuses susvisées et explique que cette réunion ne présente pas de points qui feront l'objet d'un vote.

1°) Présentation de la composition des commissions : le Président remet la composition des commissions arrêtées au 29 avril 2014 à tous les membres (une mise à jour sera remise ultérieurement).

Il remet, également, la liste de toutes les délégations extérieures.

2°) Organisation et transversalité du travail des commissions : le Président explique que les commissions se mettent en place progressivement et il insiste, une nouvelle fois, sur l'importance de leur travail inhérent à l'instruction des dossiers. Le Président rappelle qu'il sera nécessaire, à chaque réunion du Bureau, de faire le point sur le travail des commissions.

3°) Calendrier et méthodologie de l'élaboration du programme pluriannuel : le Président rappelle que la transversalité du travail des commissions est primordiale pour élaborer le programme pluriannuel. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire que chaque commission priorise les projets, au minimum, sur la durée du mandat.

4°) Projet de délégations au Bureau Communautaire : préalablement à l'examen des délégations qui pourraient être transférées au Bureau Communautaire, le Président explique qu'il sera d'abord nécessaire d'adopter le règlement intérieur. Il remet un projet de règlement intérieur à tous les membres en précisant qu'il sera débattu lors d'une prochaine réunion.

5°) Préparation et échanges sur l'ordre du jour de la réunion du Conseil Communautaire du mardi 20 mai 2014 : le Président présente brièvement l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 20 mai 2014 et propose la répartition des rapports qui seront présentés par les Vice-présidents.

Le Président remet les rapports d'activités 2013 des centres de loisirs d'AVALLON et de CHATEL-CENSOIR qui suscitent quelques échanges, notamment, l'incidence des rythmes scolaires qui expliquent, en partie, la baisse de la fréquentation.

6°) Informations et questions diverses : le Président évoque quelques dossiers qui devront faire l'objet d'une décision assez rapidement :

- L'organisation actuelle « en second rang » des transports scolaires sur le territoire des ex-EPCI (CCMV et CCV),
- La crèche de CUSSY LES FORGES (remise d'un avant-projet sommaire),
- le devenir du bâtiment du SDIS à VEZELAY.

Monsieur Philippe LENOIR s'interroge sur l'instruction des documents d'urbanisme dès lors que le désengagement de l'Etat sera effectif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.